

15

dossier n° DP 087 058 23 J5184



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

date de dépôt : 12 mai 2023

demandeur : SYNERGIE TRANSITION, représenté
par Monsieur MIMOUNI Benjamin

pour : l'installation de 18 panneaux
photovoltaïques surimposés à la toiture

adresse terrain : lieu-dit Moulin de Vaux, à Doms
(87120)

Commune de Domsps

ARRÊTÉ N° 2023-07
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de l'État

Le maire de Domsps,

Vu la déclaration préalable présentée le 12 mai 2023 par SYNERGIE TRANSITION, représenté par Monsieur MIMOUNI Benjamin demeurant 155 RUE de Rosny, Montreuil (93100);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de 18 panneaux photovoltaïques surimposés à la toiture ;
- sur un terrain situé lieu-dit Moulin de Vaux, à Domsps (87120) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

A *Domsps*
Le *17 mai 2023.*

Le maire,

"L'ADJOINT par délégation"

Jean-Luc Lecourte



[Handwritten signature]